

NOUVEAU

Les sentiers pédestres sont nombreux dans la communauté de communes de l'Ernée, Juvigné compte deux circuits répertoriés, Le Bois de Châtenay et la Barillère, ainsi que le tour de l'Étang Neuf. Le balisage de ces circuits a été réalisé par six membres du club Ernée randonnée pédestre, « Les Subieux » - nom choisi en référence au XV^e siècle, quand les faux-sauniers communiquaient par trois coups de sifflet avec les contrebandiers. Trois sifflets que l'on retrouve sur le blason de la ville d'Ernée. Un autre balisage a pu être réalisé concernant une liaison créée par la communauté de commune de l'ERNEE et la commune de JUVIGNE. Cette réalisation de 5 km relie le circuit de vallons en vallons de St HILAIRE du MAINE et l'étang neuf de JUVIGNE. Soit un linéaire, entre St Hilaire du Maine et l'étang neuf, de 9,6 km en passant par la Chautardière et le Boulay ou 10,3 km en passant par la Chesnaie, la Blandinière et le Chatelier.

